EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Cécile AUDET à Jérôme AUSLENDER, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Saïd Akim BARA**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat sur la question 2.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant la question 18 examinée en fin de séance à huis clos.

Rapport N° 45

COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE TRIPARTITE - PÔLE D'ECHANGE INTERMODAL DE LA GARE

Par délibérations des 28 septembre, 29 novembre et 14 décembre 2012, le Conseil Municipal, le Syndicat Mixte des Transports en Commun et Clermont Communauté ont adopté respectivement, le principe d'instauration d'une Commission amiable d'indemnisation Ad Hoc, dans le cadre des travaux du Pôle d'Echange Intermodal de la Gare.

Celle-ci s'est réunie le 04 septembre 2014 afin d'examiner les demandes de provisions déposées par les commerçants justifiant ne pas pouvoir attendre, en raison de leur situation économique, l'indemnisation définitive de fin de travaux.

3 dossiers font l'objet d'une proposition de provision pour un montant total de **13 100 €** qui sera avancé par la Ville et remboursé par tiers par les partenaires, après transmission par nos soins, d'un état en fin d'exercice comptable comme précisé dans la convention de financement. La part effective de la Commune s'élève donc à **4 366.67 €.**

Il s'agit :

- de la **SARL SARAY située 43, avenue de l'Union Soviétique** pour un montant de **5 400 €** soit pour la Ville **1 800 €.**

- de **la SARL PFGC « Croque Douceur » située 43, avenue de l'Union Soviétique** pour un montant de **5 000 €** soit pour la Ville **1 666,67 €.**

- de la **SARL ALIYANS située 65, avenue Charras** pour un montant de **2 700 €** soit pour la Ville **900 €.**

Ce dossier, examiné malgré l'absence de confirmation par le SMTC de l'acceptation d'une extension de périmètre de prise en compte des commerces, est donc proposé au vote du Conseil Municipal sous réserve de cet agrément par le SMTC.

Il vous est demandé, en accord avec votre Commission, de valider ces propositions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les protocoles transactionnels permettant le versement de ces indemnisations.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 octobre 2014

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN